

Société | La SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest, "nous sommes à environ 85% de notre capacité maximale"



Alors que le Premier ministre a annoncé samedi dernier la mise en place d'une dérogation de déplacement permettant à partir du jeudi 16 avril 2020 d'adopter des animaux dans des refuges, la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest de son côté n'ouvrira pas ses portes au public avant la fin du confinement. Un choix motivé à la fois par la sécurité des employés sur le site de Mérignac, mais aussi par les conditions proposées par la dérogation qui ne permettent pas une adoption de qualité selon Gaëlle Deffez-Rault, bénévole chargée de la communication à la SPA 33.

À partir de ce jeudi 16 avril, une nouvelle dérogation de déplacement voit le jour et elle concerne les adoptions d'animaux. Il est donc possible à partir d'aujourd'hui d'adopter un animal dans un refuge, mais avec une marche à suivre très stricte. Le candidat à l'adoption devra avoir choisi préalablement l'animal sur le site du refuge, la SPA en question lui donnera alors un rendez-vous et devra ensuite lui faire parvenir une attestation dématérialisée. L'adoptant devra par la suite se déplacer seul à la SPA pour venir récupérer son animal.

Ces conditions drastiques imposées pour éviter la propagation du Covid-19 ne permettent pas une adoption optimale selon Gaëlle Deffez-Rault, bénévole en charge de la communication à la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest, « on a choisi de ne pas rouvrir au public avant le 11 mai pour trois raisons. La première c'est que le refuge n'est pas saturé pour le moment et les animaux qui rentrent en fourrière ne sont pas en augmentation. On espère que cela va durer, mais pour l'instant nous sommes à environ 85% de notre capacité maximale chiens et chats confondus », affirme Gaëlle. « Ensuite la deuxième raison c'est pour la sécurité de nos salariés, on est actuellement en sous-effectif et l'on ne veut pas devoir faire face à une vague de contaminations. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on n'accueille aucun visiteur et aucun bénévole sur site. La fourrière fonctionne toujours pour les animaux trouvés errants qui nous sont ramenés et donc, bien évidemment, on accepte que les propriétaires puissent venir récupérer leurs animaux » rappelle la responsable de la communication.

Des conditions insuffisantes pour garantir des adoptions réussies

Mais ce sont aussi les conditions d'adoption proposées par la dérogation qui ne sont pas satisfaisantes au regard des standards habituels de la SPA de Mérignac et qui poussent le refuge à ne pas rouvrir prématurément, « la

dernière raison de notre réouverture après le confinement c'est que nous ne sommes pas favorables à des adoptions sur catalogue », confirme Gaëlle. « La dérogation qui doit être mise en place pour permettre l'adoption d'animaux prévoit que seulement une personne de la famille se déplace sur site pour venir récupérer l'animal après avoir regardé le catalogue sur internet. Une adoption cela doit être un acte réfléchi et toute la famille doit être impliquée, l'animal doit être vu plusieurs fois avant le choix final et il faut le présenter aux autres potentiels animaux de la famille. C'est tout un processus qui doit se réfléchir à long terme » explique Gaëlle Deffez-Rault qui craint que les étapes primordiales à une adoption réussie ne puissent être remplies dans ce cadre-là.

Le confinement c'est l'occasion pour de nombreuses personnes d'imaginer la possibilité d'accueillir un animal dans leur foyer, « nous recevons un nombre jamais vu de demandes d'adoption de chiens, donc on comprend très bien que les personnes soient très motivées en ce moment pour adopter, car pour la plupart elles ont du temps de libre. Mais un animal ne doit pas être une source d'occupation et l'on craint que lorsque la vie reprendra son cours avec le retour au travail et les enfants à l'école, l'animal n'ait plus sa place dans le foyer », déplore Gaëlle qui souhaite à tout prix que cette situation ne se produise pas, « si on a un boum d'adoptions en avril et que le chenil est plein en juillet comme c'est le cas chaque année ce n'est vraiment pas positif ».

Malgré la volonté de la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest de respecter le plus possible le processus normal d'adoption, ils ne sont pas ingénus quant à leur position si le refuge avait été plein, « si nous avions été saturés, notre discours aurait été totalement différent et nous n'aurions alors pas eu d'autre choix que de mettre en place le même système que celui proposé par la SPA de Paris » reconnaît Gaëlle.

Des employés qui tiennent bon malgré le sous-effectif

Au-delà de la situation des animaux dans le refuge, qui n'est pas alarmante pour le moment, c'est la situation des salariés qui préoccupe la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest. « En temps normal, on a 22 employés sur le site de Mérignac, mais avec la situation que l'on connaît nous avons 9 salariés de moins car ils se sont mis en arrêt maladie pour garde d'enfants. Pourtant étonnamment la situation n'est pas beaucoup plus difficile puisque tout est plus calme, les salariés travaillent beaucoup plus sereinement, car il n'y a pas l'accueil du public à faire en plus tous les après-midi, on a donc beaucoup plus de temps pour s'occuper des animaux. Pour l'instant, toute l'équipe des salariés gère très bien la situation de sous-effectif malgré les difficultés que cela peut amener », se félicite Gaëlle Deffez-Rault.

Pourtant la santé financière de l'association pourrait se trouver fragilisée si les dons et les adoptions ne reprenaient pas immédiatement à la fin du confinement, « Il y a beaucoup moins de dons matériels et financiers depuis le début du confinement, c'est une certitude. Cela se comprend très bien au regard de la conjoncture actuelle avec un certain nombre de gens au chômage partiel et qui se retrouvent dans une situation financière difficile », assure Gaëlle qui s'inquiète surtout de la reprise rapide des adoptions. « Ce n'est vraiment pas facile de se maintenir donc il va falloir que les adoptions reprennent malgré tout assez rapidement après le confinement. On commence déjà à réfléchir à comment booster un petit peu les dons et les adoptions après le déconfinement, car il en va de la survie de l'association », s'alarme-t-elle.

Cependant la reprise est d'ores et déjà chamboulée puisque l'accueil du public se fera dans des conditions bien différentes que ce que propose habituellement le refuge. Les visites libres ne seront plus possibles et il sera nécessaire de prendre un rendez-vous afin de se rendre à la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest. Les modalités exactes d'accueil ne sont pour le moment pas encore connues, mais pour plus d'informations sur les conditions d'adoptions et la reprise progressive de l'activité rendez-vous, le temps venu, sur le site de la [SPA 33](#).

Clément Bordenave

Crédit Photo : SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest

Publié sur [aqui.fr](#) le 16/04/2020

[Url de cet article](#)